

---

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

*SEANCE DU 11 AVRIL 2024*

*Présidée par M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président,*

**DELIBERATION N° 2**

---

Effectif du Conseil  
d'Administration : 17

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION  
2023 DES BUDGETS ANNEXES  
SERVICE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD)  
ET SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A  
DOMICILE (SSIAD)**

Date de convocation : 5 avril 2024

Affichage du Compte  
Rendu Sommaire : 17 avril 2024

---

**PRESENTS** : M. Nicolas VIDEAU, Vice-Président, Mme NIETO, Mme ZANATTA, Mme DI MEGLIO, Mme VACKER, Mme GIRARDIN, M. RIGONDAUD, M. VILLEMUR, M. FERON, Mme AUMONIER, M. BAUDIN.

**EXCUSES** : M. BALOGE, Président, qui a donné pouvoir à M. VIDEAU, Mme Valérie VOLLAND, qui a donné pouvoir à Mme NIETO, Mme Aurore NADAL, qui a donné pouvoir à Mme ZANATTA, Mme Rosane BARATON, qui a donné pouvoir à Mme AUMONIER.

Mme Bernadette DORET-FOURNIER et M. Jean-Marie CHALET

**ABSENT** :

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose :

Les Comptes de Gestion de l'exercice 2023 qui concernent le budget annexe du SMAD et le budget annexe du SSIAD ont été présentés par le Trésorier Municipal.

Après s'être fait présenter par le Trésorier Municipal, pour les budgets annexes SMAD et SSIAD, les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, accompagné des états de développement des comptes de tiers, de l'état de l'actif et du passif, l'état des reports tant en dépenses qu'en recettes.

Considérant que le Trésorier Municipal a repris dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures :

.../...

- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 décembre 2023, y compris la journée complémentaire ;
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir :

- **DECLARER** que les comptes de gestion des budgets annexes du SMAD et du SSIAD du Centre Communal d'Action Sociale de NIORT, dressés pour l'exercice 2023 par le Trésorier Municipal, pour les opérations comptables de dépenses et de recettes de cet exercice, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

*Le Conseil d'Administration ADOPTE à l'unanimité.*

Pour :	15
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusés :	2

Pour extrait conforme  
NIORT, le 17 avril 2024

Pour le Président du C.C.A.S.  
Jérôme BALOGÉ  
Et par délégation,  
Le Vice-Président  
SIGNE  
Nicolas VIDEAU